Laurent Nunez, rappelez à l'ordre vos forces de l'ordre !

Depuis le début de l'automne, dans le sillage des actions des lycéens, nombre de citoyens sont mobilisés contre la vie chère et pour l'éducation. Avec un point d'orgue le 17 octobre, ces manifestations ont été marquées par un usage de la force systématique et disproportionnée de la part des forces de l'ordre, ainsi que par un refus d'autorisation de manifestations trop fréquent.

Ces choix ne peuvent conduire qu'à davantage de comportements violents, qu'ils émanent des forces de l'ordre ou d'une partie des manifestants, et dont de nombreux journalistes sont victimes à travers tout le pays.

Une trentaine de journalistes violentés

Selon les statistiques qu'ont pu établir les organisations de la profession, plusieurs dizaines de consœurs et confrères ont été victimes de ces violences, qu'il s'agisse de violences physiques et psychologiques, avec parfois des atteintes sérieuses à leur intégrité, de violences verbales, d'intimidations ou d'entraves au libre exercice de leur profession. Plusieurs d'entre eux ont déjà porté plainte.

Ces violences sont inacceptables.

Comme le rappelle l'AFP, à la suite des blessures infligées à plusieurs de ses journalistes à Paris, Lyon et Lille, *« la possibilité pour les journalistes d'observer, de photographier et de filmer les opérations de maintien de l'ordre constitue une dimension essentielle de leur mission d'information »*. Cette liberté est aussi celle des citoyens de pouvoir être informés.

La plate-forme européenne *Média Freedom Rapide Response* (MFRR), recense déjà 27 entraves à des journalistes à Paris, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Montpellier et la liste n'est pas exhaustive. Ces alertes seront déposées sur la plateforme du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes, et le gouvernement sera tenu d'y répondre.

Laurent Nunez, nous vous exhortons à :

- **rappeler** fermement aux forces de l'ordre que leur rôle devrait être de protéger les journalistes dans les manifestations, et non d'entraver leur travail ou, pire, d'exercer des violences à leur encontre.
- **faire cesser** les insultes, notamment lors de la présentation d'une carte de presse et qu'il soit expressément interdit de les saisir.
- **ordonner** aux forces de l'ordre d'arrêter de saisir des images, des bandes son (enregistrements etc.), des téléphones ou tout autre matériel et outil de travail des journalistes. Il s'agit d'une attaque directe au secret des sources, dont la protection est garantie par la loi.

En tant qu'organisations syndicales représentant les journalistes, nous ne voulons plus que nos consœurs et confrères, parfaitement identifiables, soient bousculés, matraqués, visés sciemment par des coups ou des canons à eau.

- **Nous exigeons** que le droit à l'identification des policiers soit effectif, et non entravé avec des RIO masqués ou même absents, ou par l'abus du port de cagoules. C'est une question de démocratie.
- **Nous voulons** que la libre circulation des journalistes dans les dispositifs de sécurité soit garantie et qu'ils ne soient plus « confondus » avec des manifestants ou accusés de faire obstacle aux forces de l'ordre lors des sommations de fin – voire de début – de manifestation.

Tous ces principes figurent dans votre Schéma national du maintien de l'ordre (SNMO). La moindre des choses serait de les faire respecter. Dans son chapitre consacré aux journalistes (alinéa 2.2), il est dit expressément : « La *sécurité physique des journalistes doit être garantie.* »

Il ne tient qu'à vous de le faire appliquer !

Paris, le 12 novembre 2026

Nos organisations syndicales : SNJ, SNJ-CGT, CFDT-Journalistes, SGJ-FO

Nos fédérations européenne et internationale : FEJ, FIJ